

↳ Mme le Maire lui répond que la commune a fait l'acquisition d'un tracteur et d'une machine pour le cimetière

C.NOE demande le montant des dépenses :

↳ tracteur : 7000€ et la machine : 2600€

Le tracteur que nous avons a été réparé à plusieurs reprises, il fallait le changer.

- Qui remplace l'adjoint aux travaux

↳ Mme le Maire lui dit que c'est elle la référente du service technique pour le moment

- Quand arrive les décorations de Noël ?

↳ Mme le maire rappelle que l'ancien maire avait signé un contrat pour 3 ans qui est arrivé à terme et qu'il n'a pas été renouvelé. Seuls les panneaux réfléchissants seront installés, par souci d'économie. Le cout pour l'installation du rideau lumineux à l'église est trop élevé alors elle a refusé le devis.

- Est-ce c'est normal qu'un agent remette la figurine à l'église avec une table et une chaise, c'est une question qu'on lui a posée?

↳ Mme le Maire dit qu'elle n'est pas informée

- Pour avoir les comptes mensuellement depuis le 7 juin maintenant

↳ la demande ne se fait pas en séance de conseil municipal. Si elle veut les documents, elle doit en faire la demande au préalable pour qu'on lui prépare. Mme le Maire l'invite à prendre rendez-vous avec le secrétariat ou envoyer une demande écrite et claire sur sa demande.

C.NOE répond que le secrétariat n'a pas le temps ou ne répond pas aux mails

↳ Mme le Maire lui demande si elle a récupéré une adresse mail

C.NOE lui dit que la demande par mail n'est pas pour elle.

↳ Mme le Maire lui répond que c'est étonnant que ce sont toujours les membres de l'opposition qui n'ont pas de réponse.

F. LEAL dit avoir reçu un courrier il y a quelques jours et daté du 13 octobre dans sa boîte aux lettres. Le courrier a mis longtemps pour arriver dans sa boîte qui n'est pas si éloignée de la mairie.

Il s'agit d'une information pour le passage à la fibre en janvier 2025.

↳ Il lui est répondu que ce courrier d'information n'était absolument pas obligatoire, on l'a fait pour interpeller les gens.

F.LEAL ne comprend pas pourquoi le courrier a mis si longtemps à arriver dans sa boîte.

↳ il lui est demandé de venir voir le garde pour lui demander.

F.LEAL lui répond que le courrier est signé de sa main et fait par le secrétariat. Pourquoi parle t'on du garde ?

↳ il lui est indiqué que ce n'est pas le secrétariat qui déposent les courriers dans les boîtes.

F.BLAVOET lui dit qu'il était déjà au courant et lui demande où est le problème ?

C. NOE demande quels sont les commerces qui participent aux bons de Noël ?

↳ Tous les commerces exceptés le boucher qui n'a pas souhaité participer. Il a dit vouloir laisser sa place au boulanger

C. NOE demande pourquoi il n'a pas eu son courrier en même temps que les autres commerces

↳ Mme le Maire lui indique qu'il a eu son courrier comme tout le monde. Qu'en plus, comme il n'avait pas répondu, elle est allée le voir. Celui-ci a indiqué qu'il ne participerait pas.

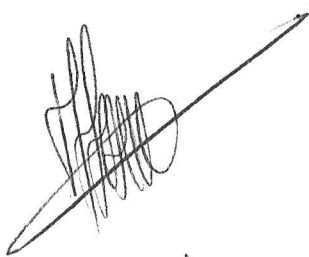
L'ordre du jour étant épuisé,

La séance est levée à 19h55

Le présent procès-verbal est établi, modifié et publié à Marez, le 28/02/25

Le Maire,

Monique LESNE SETIAUX



la secrétaire de séance,

Christelle LESNE

